

DOSSIER DE PRESSE

17 septembre 2021

La Métropole de Lyon lance un plan ambitieux en faveur de ses collèves



LES COLLÈGES, UNE COMPÉTENCE MÉTROPOLITAINE

Les responsabilités de la Métropole en matière d'éducation sont partagées avec l'État. L'Éducation nationale définit la politique éducative, les programmes d'enseignement, valide les diplômes, finance un ensemble de dépenses pédagogiques, recrute, forme et rémunère les personnels qui relèvent de son périmètre dont les enseignants et le personnel de direction.

La Métropole de Lyon finance quant à elle :

→ **la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations et les équipements**

→ **les dotations nécessaires au fonctionnement des collèges publics** et privés sous contrat d'association, y compris le recrutement et la rémunération des 668 agents des collèges – hors personnel enseignant,

→ **la restauration scolaire,**

→ **l'infrastructure et l'accompagnement de l'usage numérique,**

→ **des actions éducatives** qui participent à la réussite scolaire, au bien-être et à la formation à la citoyenneté des élèves.

La Métropole définit également la carte scolaire métropolitaine en matière de collèges, en lien avec l'État et les communes concernées, avec le souci partagé de développer la mixité sociale au sein de ses établissements.

SOMMAIRE

- 04 LA MÉTROPOLE DE LYON S'ENGAGE PLEINEMENT
EN FAVEUR DE SA JEUNESSE

- 08 INFRASTRUCTURES : DES COLLÈGES RÉNOVÉS
ET UN ENVIRONNEMENT APAISÉ

- 12 L'ALIMENTATION AU CŒUR DU PROJET ÉDUCATIF
DES COLLÈGES

- 14 ACTIONS ÉDUCATIVES



©Thierry Fournier

1. LA MÉTROPOLE DE LYON S'ENGAGE PLEINEMENT EN FAVEUR DE SA JEUNESSE

La Métropole de Lyon a accueilli à la rentrée 2021 près de 70 000 collégiennes et collégiens dans ses 81 collèges publics dont 30 collèges classés en réseau d'éducation prioritaire REP/REP+ et 37 collèges privés.

La construction, l'extension, les travaux et l'équipement des collèges ainsi que la restauration scolaire sont, depuis 2015, de la responsabilité de la Métropole de Lyon. Ce mandat sera celui de l'intégration pleine et entière de la politique d'éducation dans le plan de relance de la Métropole.

81
collèges
publics



37
collèges
privés
sous contrat

69 403
collégiennes
et collégiens

+ 8,9 %
de collégiens
entre 2015 et 2019

Un Schéma directeur structurant pour le territoire : des investissements sans précédent pour atteindre 300 M€ sur ce mandat

La Métropole de Lyon accueille chaque année 500 collégiennes et collégiens supplémentaires. Face à la forte augmentation démographique de ces dernières années, il était essentiel d'élaborer un plan ambitieux pour des collèges durables en adéquation avec les enjeux territoriaux.

Depuis juillet 2020, le nouvel exécutif s'est engagé dans un travail d'analyse des besoins et de détection des secteurs en tension afin d'élaborer, avec l'ensemble des acteurs du secteur, un schéma directeur des collèges structurant, marquant la volonté de la Métropole d'intensifier son action en faveur des collégiennes et des collégiens.

Avec des investissements portés à 300 M€, au travers de la programmation de nouveaux collèges et d'un programme de rénovation (restructurations totales ou partielles, extensions), la Métropole de Lyon s'engage pleinement dans la transformation de ses collèges durant ce mandat. Les objectifs fixés permettront de répondre aux défis posés par l'évolution démographique du territoire, mais également par l'urgence climatique, en veillant à la qualité environnementale des bâtiments. Il s'agit de proposer aux collégiennes et aux collégiens un cadre de qualité propice à leur apprentissage et à leur épanouissement personnel. La Métropole portera une attention toute particulière à la végétalisation et à la désimperméabilisation des cours de collèges qui constitueront un levier fort de sa politique environnementale dans le périmètre éducatif.



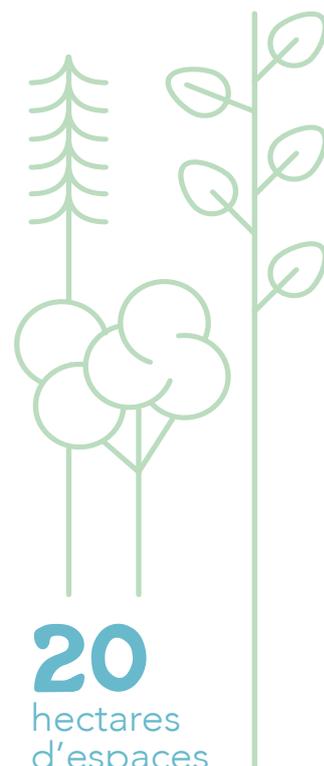
300
M€ investis
dans les collèges
entre 2020 et 2026



668
agents de
la Métropole
pour accueillir,
entretenir les bâtiments
et gérer les cantines



2,8
millions
de repas
servis chaque année
dans les cantines
de la Métropole



20
hectares
d'espaces
verts
soit la taille du parc
Sergent-Blandan

Après l'ouverture pour cette rentrée 2021 des collèges Simone Veil à Saint-Priest et Gisèle Halimi dans le 7^e arrondissement de Lyon, trois autres collèges seront livrés d'ici 2026 : à Villeurbanne, à Albigny-sur-Saône et à Vénissieux. Leur conception architecturale répondra pleinement aux défis de l'urgence climatique.

Au-delà des nouveaux collèges à venir, la Métropole de Lyon a élaboré également **un large plan de réhabilitation/restructuration de ses collèges** afin de créer des environnements propices à l'épanouissement des collégiennes et des collégiens du territoire. **Performance énergétique, végétalisation, rationalisation des espaces, travail sur des abords de collèges apaisés, création de régie exemplaire de restauration afin de promouvoir une alimentation saine et de qualité, développement d'actions éducatives en faveur de l'épanouissement des adolescents, voici les actions qui vont être engagées tout au long du mandat.**



Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

« Face aux défis démographiques et environnementaux, nous avons fait le choix de mettre les collégiennes et collégiens métropolitains au cœur de notre action. La question a trop longtemps été laissée de côté. Nos objectifs sont clairs et ambitieux pour proposer un environnement serein et sécurisé à l'ensemble des jeunes de notre territoire. Au travers d'une analyse fine de l'évolution démographique et des besoins en travaux - création de nouveaux établissements, réhabilitations des plus vétustes, végétalisations, cantines, rénovations thermiques - nous allons agir fortement durant ce mandat avec des investissements portés à 300 M€, un niveau jamais atteint. »

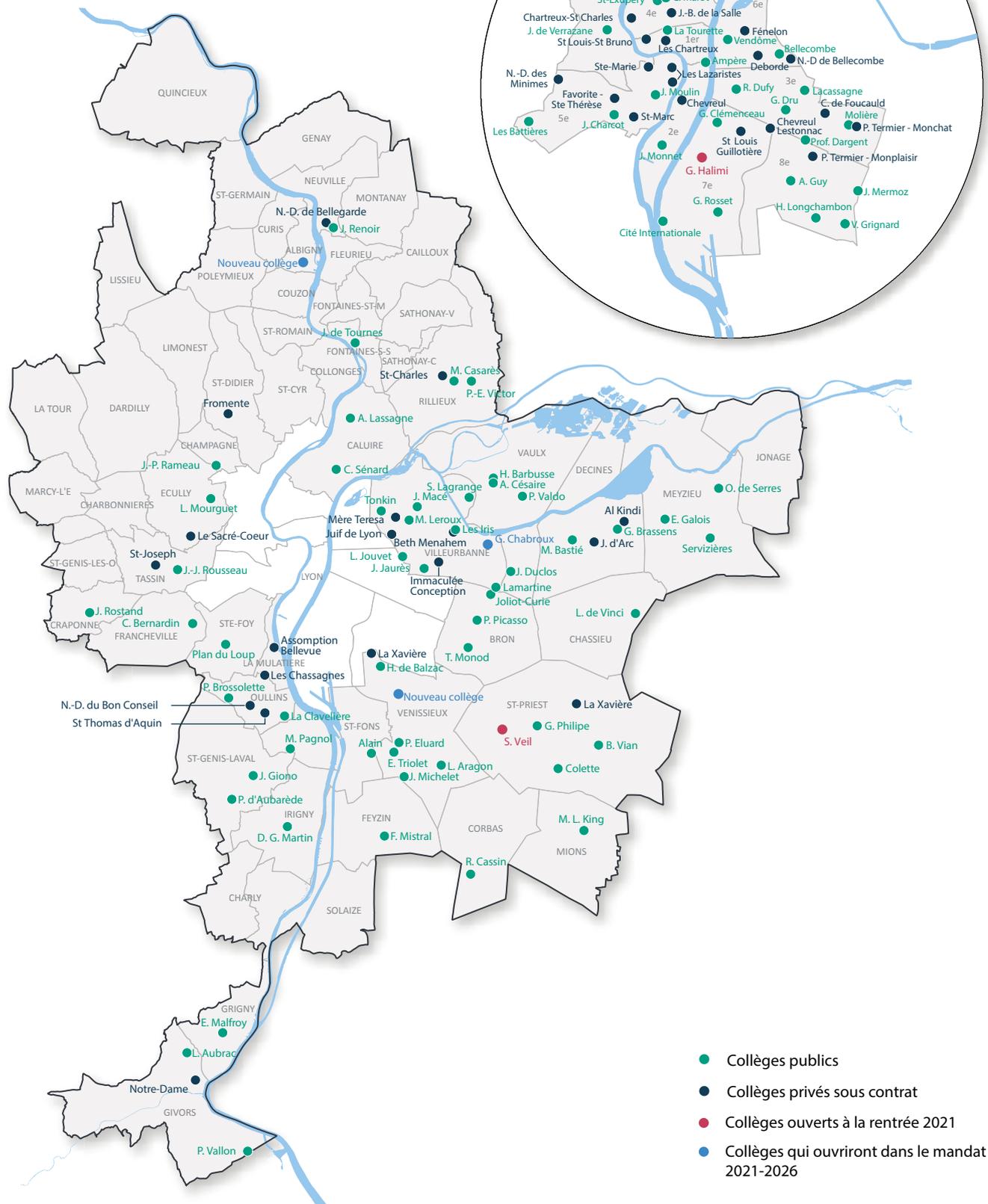


Véronique Moreira

Vice-Présidente à l'éducation et aux collèges

« Pendant un an nous avons dressé un état des lieux complet avec l'ensemble des acteurs afin d'élaborer ce schéma directeur. Il était nécessaire d'intensifier notre action. Avec ce plan, nous souhaitons engager pleinement la Métropole aux côtés des collégiennes et collégiens, de nos agents, des équipes pédagogiques, des parents, afin de créer des environnements propices à l'épanouissement de chacun. Nous serons à leurs côtés tout au long du mandat pour faire de l'éducation un de nos piliers pour ce mandat. »

Collèges de la Métropole





2. INFRASTRUCTURES : DES COLLÈGES RÉNOVÉS ET UN ENVIRONNEMENT APAISÉ

Les collèges de la Métropole représentent 70% de la surface globale du patrimoine bâti de la collectivité, mais également le plus grand volume en termes de consommation d'énergie. Afin de répondre aux besoins toujours plus importants d'équipements face à l'accroissement démographique, mais également à l'urgence climatique, les collèges sont une des priorités pour mener la transition écologique et solidaire portée par la Métropole de Lyon. Création de nouveaux collèges, réhabilitation, rénovation thermique, végétalisation seront au cœur du plan lancé pour ce mandat.

Pour construire ce plan pour ses collèges, la Métropole de Lyon a analysé les secteurs en tension pour identifier :

- les besoins en création de collèges,
- les besoins en extensions.

Un état de santé des bâtiments a également été réalisé pour identifier les réhabilitations urgentes, les besoins en création de places ou de demi-pensions.

Enfin, ce plan prévoit également :

- d'intensifier la rénovation thermique des bâtiments,
- de lancer la désimperméabilisation des cours,
- et de renforcer l'entretien des établissements avec la programmation de près de 90M€ de petits et moyens travaux (préau, salle de sport ...).

1/ De nouveaux collèges pour l'épanouissement des collégiennes et collégiens

5 nouveaux collèges sont d'ores et déjà réalisés ou programmés durant le mandat :

→ Sept 2021 : **Simone Veil** (Saint-Priest, capacité 750) et **Gisèle Halimi** (Lyon 7, capacité 700)

→ Rentrée 2022 : Collège **Gilbert Chabroux à Villeurbanne**, dans le quartier de Cusset. Il pourra accueillir 700 élèves de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Il est réalisé en matériaux biosourcés (bois, terre, pierre...) avec des toits végétalisés et des panneaux solaires. Le revêtement des sols extérieurs est spécialement choisi pour modérer la température – 26 M€

→ À **Vénissieux**, l'ouverture d'un collège de 700 places est prévue pour 2025, avenue de la République. Il accueillera aussi des élèves de Saint-Fons – 35 M€ (foncier compris)

→ À **Albigny-sur-Saône**, un collège verra le jour en 2026 pour les élèves d'une partie du Val de Saône – 35 M€ (foncier compris)

La construction de nouveaux collèges s'inscrit dans un temps long. Ainsi la Métropole a lancé les recherches de terrains pour 5 collèges supplémentaires dans les zones de tensions.

2/ Réhabiliter l'existant pour un nouveau cadre propice à l'apprentissage

16 réhabilitations sur le mandat pour plus de 60 M€, dont 13 finalisés d'ici la fin du mandat.

La Métropole de Lyon investit par exemple **20,4 M€ dans la réhabilitation totale du collège Alain à Saint-Fons**. Construit en 1972 dans un quartier prioritaire, le collège **Alain à Saint-Fons avait besoin d'une rénovation en profondeur**. Destruction de certains bâtiments, création d'une nouvelle cantine, d'une salle polyvalente et d'un foyer pour les élèves, réorganisation des classes et travaux pour faire baisser de 30 % les consommations énergétiques. **Le chantier a démarré cet été et s'achèvera en 2024.**

Les réhabilitations totales des collèges Triolet et Aragon à Vénissieux, Mermoz à Lyon 8, et De Vinci à Chassieu débuteront pour leur part pendant le mandat.

Enfin, 11 autres collèges et cités scolaires font l'objet d'importants travaux de réhabilitation ou d'extension : Jean de Tourne à Fontaines-sur-Saône, J.-J. Rousseau à Tassin, Émile Malfroy à Givors, Simone Lagrange à Villeurbanne,



Frédéric Mistral à Feyzin, Gabriel Rosset à Lyon 7^e, André Lassagne à Caluire, Évariste Galois à Meyzieu et les cités scolaires Lacassagne, Saint-Exupéry et Cité internationale.

Des opérations de rénovation thermique sont également programmées d'ici 2026 afin d'améliorer la sobriété de ces équipements métropolitains : travaux d'isolation, modification des éclairages, remplacement des chaudières ou encore installation de panneaux photovoltaïques sur les toits. **Pour commencer Deux collèges vont faire l'objet de travaux de rénovation énergétique (environ 9.5M€) : Frédéric Mistral à Feyzin et Boris Vian à Saint-Priest.**

3/ Désimperméabilisation des sols et végétalisation pour des collèges plus résilients, inclusifs et respectant le bien-être des élèves

En termes de **désimperméabilisation des collèges, un budget de 1,5 M€ a d'ores et déjà permis de lancer cette action dans les collèges Lamartine (Villeurbanne), et Casarès à Rillieux-la-Pape.** En 2022 de nouvelles cours seront aménagées à Olivier-de-Serres à Meyzieu et Raoul Dufy à Lyon 3. Cinq autres au minimum seront engagées d'ici la fin du mandat.

La désimperméabilisation et la végétalisation des collèges seront systématisées lors de l'ensemble des réhabilitations ou des nouvelles constructions de collèges tout au long du mandat.





©Thierry Fournier

4/ Apaiser les abords des établissements

Afin de permettre une arrivée au collège en toute sécurité, la Métropole de Lyon, en coordination avec les chefs d'établissements et les communes concernées, lance un plan d'aménagement pour apaiser les abords des établissements. La priorité est donnée aux modes actifs, comme la marche, le vélo ou la trottinette, à l'accessibilité et à la résorption des conflits d'usages.

Concrètement, cela passe par l'élargissement des trottoirs, la création de chemins piétons et de pistes cyclables, l'aménagement de zones 30, la suppression de places de stationnement devant les entrées, des arceaux vélos à proximité...

Trois collèges ont d'ores et déjà bénéficié du dispositif : Dargent à Lyon 3^e, Verrazane à Lyon 9^e et Jean Renoir à Neuville-sur-Saône.

Des études sont en cours pour 14 autres collèges et certains travaux vont démarrer dès 2022. Les abords des nouveaux collèges sont également pensés dans cette optique.

5/ Un entretien au quotidien : près de 90 M€ programmés sur ce mandat

Les collèges connaissent de nombreux petits et moyens travaux afin de rénover les circulations, de moderniser les classes de sciences, d'évolution sportive ou encore le réfectoire par exemple. **300 opérations d'entretien et de rénovation sont d'ores et déjà menées par la Métropole pour un budget de 11M€ en 2021.**

Au collège les Iris de Villeurbanne par exemple, des salles de classe et les sanitaires ont été rénovés pour cette rentrée 2021. Et au collège Curie à Bron, les salles de technologie ont été transformées et un abri à vélos a été construit.

© Jérémy Cuenin



les Objectifs 2026



100 %
des fruits
et légumes
issus de
l'agriculture
biologique

50 %
minimum
de produits
locaux !

Yaourts, fromages frais
et œufs de poule
doivent être achetés
à un producteur agricole
ou à un groupement
de producteurs du territoire

Des repas équilibrés...



L'option
veggie

**1 repas
végétarien
complet**
1 fois par semaine

**1 alternative
végétarienne**
pour le **plat
principal**
2 fois par
semaine

3. L'ALIMENTATION AU CŒUR DU PROJET ÉDUCATIF DES COLLÈGES

Les deux nouveaux collèges de cette rentrée 2021 (Simone Veil à Saint-Priest et Gisèle Halimi à Lyon 7^e) proposent des cantines qui se veulent exemplaires, avec des équipes étoffées et formées. L'accent est ainsi mis sur la qualité des produits en privilégiant ceux de saison, bio et des sources d'approvisionnement efficaces afin de proposer des repas bon pour la santé, bon pour l'environnement et bon pour le tissu agricole local.

Les collégiennes et collégiens sont également sensibilisés à ces questions d'alimentation. Plusieurs initiatives permettent par exemple de mieux connaître le circuit de l'alimentation bio et locale.

→ Cinq collèges participent au « Défi Collèges à Alimentation Positive », qui invite les équipes en cuisine à augmenter la part de produits bios et locaux. Et des producteurs viennent expliquer aux élèves l'origine des viandes, fruits et légumes.

→ Des élèves de CM2 et de 6^e participent au projet « Ça pousse », conduit avec le Centre de Ressources de Botanique appliquée (CRBA) à Charly. Ils participent à des ateliers sur des variétés anciennes de légumes avant de les planter dans le potager du collège.

→ Les collèges peuvent lancer leur Amap : un point de distribution de produits bio, en lien avec l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Les collèges Elsa Triolet à Vénissieux et Les Batières à Lyon se sont lancés. Une fois par semaine, les producteurs viennent au collège et les familles inscrites récupèrent leur panier de fruits et légumes.

Une future demi-pension au collège Aimé Césaire à Vaulx-en-Velin.

La construction de cette nouvelle restauration scolaire sera lancée pendant ce mandat pour un coût de 4,5M€, elle proposera aux demi-pensionnaires des collèges Césaire, Henri Barbusse et Valdo de Vaulx-en-Velin une salle de restauration qui pourra servir jusqu'à 500 repas. Ces trois collèges du Nord de Vaulx-en-Velin ne disposent pas encore de demi-pension, les élèves se déplaçant dans des restaurants de lycées.

65 cantines gérées par la Métropole dans les collèges publics :

51 en production sur place

14 en liaison froide

41 en régie

24 en délégation de service public

16 collèges hébergés

28 670 demi-pensionnaires

2,8 millions de repas servis par an



ACTIONS ÉDUCATIVES

Au-delà de ses compétences obligatoires, la Métropole soutient des actions éducatives dans les collèges. L'objectif est d'ouvrir les collèges aux actions locales. 900 000 € de subvention sont ainsi mobilisés afin de développer ces actions. La Métropole de Lyon propose également, avec le Sytral la gratuité des sorties scolaires (600 000 €/an).

4 exemples d'actions soutenues par la Métropole de Lyon :

Collèges éco citoyens

Dès cette rentrée, la Métropole teste un nouveau dispositif avec 10 collèges volontaires.

L'objectif : sensibiliser les élèves aux évolutions de la société et à ses enjeux : le vivre-ensemble, l'égalité femme-homme et les questions de genre, la solidarité internationale. Le dispositif « Collège éco citoyen » pourrait être proposé à l'ensemble des collèges dès la rentrée 2022.

Le projet est mené avec l'agence locale de l'énergie et les associations Hespul et Oikos.

Les élèves visitent d'abord la chaufferie du collège. En classe, ils travaillent sur la notion d'énergie et de changement climatique, élaborent des solutions pour réduire les consommations. Et lors d'une journée défi, ils proposent des actions aux autres élèves afin d'adopter ces gestes simples au quotidien.

Promouvoir l'enseignement artistique

L'éducation artistique et culturelle, c'est l'une des clefs pour s'épanouir et s'ouvrir au monde. La Métropole augmente les moyens consacrés à leur enseignement. Elle vient par exemple de lancer un nouvel appel à projets pour développer la pratique artistique des collégiens.

Par exemple, plus de 350 élèves de 6 collèges suivent un cursus d'éducation à l'image avec l'école de cinéma la CinéFabrique.

Réduire les consommations d'énergies

Le « Défi Class'Énergie » de la Métropole, propose aux collèges d'agir sur leurs émissions de CO₂.

Comet' Jeunes, pour faire bouger les collèves !

Le conseil métropolitain des jeunes ou Comet' Jeunes est composé de 45 collégiennes et collégiens élus par leurs camarades en début de 4^e pour un mandat de 2 ans pour réfléchir et agir sur des thématiques qui les touchent directement. Lors du précédent mandat 2019-2021 par exemple, le Comet' Jeunes a planché sur les dangers des réseaux sociaux, le harcèlement et les discriminations au collège. Ils ont aussi lancé une campagne contre le gaspillage alimentaire. Une nouvelle assemblée se met en place dès le mois de novembre après des élections courant octobre.

comet.blogs.laclass.com

CONTACT PRESSE

Nicolas Pérez

nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 5

MÉTROPOLE DE LYON

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole